



Enquête auprès des parties prenantes 2022 – point de vue extérieur sur les activités de Promotion Santé Suisse

→ **Prise de position de la Direction**

→ **Rapport succinct sur les résultats, Büro Brägger**



Enquête auprès des parties prenantes 2022 – prise de position de la Direction

Le présent document contient la prise de position de la Direction sur les résultats de la dernière enquête auprès des parties prenantes. Nous commencerons par mettre brièvement en lumière les résultats considérés comme les plus significatifs du point de vue de Promotion Santé Suisse. Ensuite, nous aborderons les recommandations et quelques mesures concrètes que la Fondation a retenues sur la base des résultats de l'enquête et dont la mise en œuvre est en cours de planification.

Résumé / Conclusion de la Direction

La Direction constate avec plaisir que les activités de la Fondation et la collaboration sont évaluées de manière plus positive par ses nombreuses et diverses parties prenantes que jamais auparavant au cours de la période d'observation. Les résultats de l'enquête montrent que la Fondation a répondu aux critiques exprimées en 2019 par diverses mesures ciblées, dans le respect des multiples besoins de ses partenaires. L'implication dans le développement de la stratégie 2025-2028 a également été très bien perçue par les parties prenantes. En outre, par

rapport aux résultats de la dernière enquête, la procédure d'octroi de soutien de projets de prévention dans le domaine des soins (PDS) est considérée comme compréhensible et le nouvel outil «Promotion Digitale» a permis de réduire sensiblement la charge de travail des cantons dans le cadre des programmes d'action cantonaux (PAC).

Stratégie 2019-2024

La stratégie actuelle de la Fondation et les objectifs qui en découlent sont très bien accueillis par les parties prenantes; ils sont considérés comme «importants» à «très importants» par les personnes interrogées. Le soutien apporté à la stratégie par les organisations partenaires et la reconnaissance de l'engagement de Promotion Santé Suisse en faveur des objectifs définis sont très réjouissants. Il convient de conserver cet état d'esprit positif pour le développement et la mise en œuvre de la stratégie. Dans ce contexte, la décision prise en 2022 par le Conseil de Fondation de miser sur la continuité pour la stratégie 2025-2028 va dans cette direction.

Conformément à son mandat légal, la Fondation a le devoir d'évaluer les mesures qu'elle a initiées et soutenues. En outre, la Fondation pratique systématiquement une culture ouverte de réflexion critique sur ses propres activités et sur la collaboration avec ses partenaires. En conséquence, Promotion Santé Suisse fait également procéder à des évaluations indépendantes de la mise en œuvre de la stratégie et des activités internes de la Fondation. Depuis 2005, une enquête est régu-

lièrement menée auprès des parties prenantes de Promotion Santé Suisse. Elle permet d'évaluer le point de vue extérieur sur les activités de la Fondation et de prendre les mesures qui s'imposent. Comme dans les précédentes enquêtes, les questions posées aux partenaires à l'automne 2022 mettaient l'accent sur la stratégie de Promotion Santé Suisse, la perception et l'évaluation de l'exercice de ses tâches et de ses offres, ainsi que sur la collaboration avec ses partenaires.

Tâches

Les résultats confirment que les parties prenantes sont très satisfaites de la manière dont la Fondation s'acquitte des tâches qui lui sont confiées par la loi. À cet égard, le rapport met en avant le soutien financier, la promotion de la qualité, le rôle de coordination ainsi que les évaluations et la préparation des connaissances de base. La Fondation est reconnue et appréciée pour son rôle de promotion des échanges entre les acteurs et d'initiation de projets et de programmes. Par rapport à la dernière enquête, une forte augmentation de la satisfaction concernant la promotion de la coordination et de la collaboration entre les acteurs et la collaboration avec les assureurs, les milieux économiques, politiques et les ONG est constatée. Une certaine compréhension par rapport au fait que Promotion Santé Suisse ne peut pas toujours répondre aux besoins des partenaires s'est exprimée suite à des échanges approfondis.

Activités et offres

Les parties prenantes connaissent et utilisent les activités et les offres de la Fondation, dans une mesure comparable à celle de 2019. Il est particulièrement réjouissant de constater l'augmentation de la valeur d'utilité des publications, évaluations et monitorings ainsi que des offres de mise en réseau et la grande satisfaction générale des parties prenantes qui utilisent les offres de la Fondation ou sont impliquées dans leur mise en œuvre. Le fait que les activités de communication de Promotion Santé Suisse sur le thème de la santé psychique soient appréciées par le public cible est une indication supplémentaire que la Fondation définit les bonnes priorités dans le contexte actuel de crises et de défis sociaux, et qu'elle fournit à ses groupes cibles une aide importante pour surmonter ces difficultés.

Collaboration avec les parties prenantes

Promotion Santé Suisse est parvenue non seulement à enrayer la baisse des taux de satisfaction concernant l'implication des acteurs, mais à l'inverser. La collaboration est évaluée par les parties prenantes de manière significativement plus positive qu'en 2019. Le pourcentage de personnes satisfaites et très satisfaites est passé de 66 % à 84 %. Le tir a été également corrigé par rapport à 2019 en ce qui concerne la prise en compte des besoins, l'efficacité et la fiabilité.

Recommandations et perspectives

Recommandations 1 et 2

«Maintenir l'implication des acteurs concernés et bien les informer sur la stratégie 2025-2028 (quelles attentes sont satisfaites, pourquoi ne le sont-elles pas?)»

«Si les PAC sont étendus au groupe cible des adultes, informer les cantons suffisamment tôt, valoriser ce qui existe déjà, favoriser les échanges avec les petits cantons»

La participation des parties prenantes aux travaux relatifs à la stratégie 2025-2028 est assurée; concrètement, une consultation sur le projet de stratégie est prévue pour le printemps 2023. Ainsi, l'élaboration puis la mise en œuvre de la stratégie 2025-2028 continueront d'occuper une place importante dans la collaboration avec les partenaires au cours des mois et des années à venir. À cet égard, il convient de continuer à entretenir des échanges basés sur la confiance. C'est notamment le cas dans le contexte du probable élargissement progressif des PAC aux adultes et de tout ce que cela implique pour les cantons.

Recommandation 3

«Stratégie claire et cohérente concernant les futures modalités de soutien aux projets de prévention dans le domaine des soins, avec la prise en considération des acteurs concernés»

Il existe des défis liés au financement durable des projets de prévention dans le domaine des soins. De nombreuses parties prenantes jouent un rôle essentiel dans la poursuite de cet objectif, qui ne peut être atteint qu'avec la participation et l'engagement durable des différents acteurs. Outre des travaux stratégiques à ce sujet en coordination avec l'OFSP, la Fondation prévoit d'assurer des projets efficaces au moyen d'un financement transitoire permettant de garantir, dans la mesure du possible, un financement durable.

Recommandation 4

«Vérification de l'actualité des offres dans le domaine de gestion de la santé en entreprise (GSE)»

Promotion Santé Suisse a récemment lancé des mesures visant à diffuser de nouvelles offres facilement accessibles, notamment pour les PME. Celles-ci répondront également aux besoins changeants de l'environnement de travail (mot clé: «New Work»). De plus, il s'agit de répondre à la forte demande de financements partiels pour les analyses GSE, également pour les années 2023-2025. Les résultats obtenus jusqu'à présent montrent que la qualité des conseils est jugée très élevée par les entreprises et que pour deux tiers d'entre elles, le financement partiel était une condition préalable à la réalisation d'une analyse GSE. Il existe donc encore un grand potentiel qui peut être exploité pour répondre aux besoins des parties prenantes dans le cadre de l'entreprise.

Enquête auprès des parties prenantes – point de vue extérieur sur les activi- tés de Promotion Santé Suisse

Rapport succinct

à l'intention de la Fondation Promotion Santé Suisse.

Dübendorf, 15.12.2022

Sommaire

1	Situation initiale	3
2	Méthodologie	3
3	Résultats.....	3
	3.1 Objectifs stratégiques de Promotion Santé Suisse.....	3
	3.2 Accomplissement des tâches	4
	3.3 Activités et offres	6
	3.5 Collaboration avec les partenaires.....	8
4	Résumé, analyse et conclusions	10
	Annexe.....	14

1 Situation initiale

Promotion Santé Suisse compte parmi les acteurs importants dans le domaine de la promotion de la santé au niveau national. À ce titre, elle contribue depuis près de 30 ans à l'amélioration de la santé de la population suisse. Pour mettre en œuvre sa stratégie, la Fondation mise sur la collaboration avec des partenaires du monde de l'économie et de la politique, de l'administration, du domaine des soins ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG). Leur perception et leur évaluation des activités de la Fondation sont déterminantes pour l'orientation des prestations de cette dernière. C'est pourquoi la Direction de Promotion Santé Suisse a mandaté Büro Brägger afin de réaliser une nouvelle enquête auprès des parties prenantes.¹

Comme lors des enquêtes précédentes, les questions posées ont mis l'accent sur la stratégie de Promotion Santé Suisse, sur la perception et l'évaluation de ses offres ainsi que de l'accomplissement de ses tâches, et sur la collaboration avec ses partenaires. Une attention particulière a été accordée à l'extension des programmes d'action cantonaux (PAC) réalisée en 2017 et au nouveau domaine «Prévention dans le domaine des soins» (PDS), de même qu'à la question de savoir si, vu de l'extérieur, ceux-ci avaient pu s'établir au cours des trois dernières années.

2 Méthodologie

À la différence des enquêtes précédentes, l'enquête auprès des parties prenantes 2022 s'est limitée à une enquête en ligne (en allemand, français, italien), car différentes parties prenantes avaient déjà été interviewées ces derniers mois dans le cadre de l'évaluation de la stratégie et en vue de la nouvelle stratégie 2025 et au-delà. Cette enquête s'adressait aux personnes et organisations qui ont été en contact direct avec Promotion Santé Suisse au cours des dernières années, en qualité de partenaires de projets ou de programmes, de mandataires, de partenaires de réseau ou d'utilisateur-trice-s d'instruments de gestion de la santé en entreprise (GSE). L'enquête s'est déroulée du 06.09 au 24.10.2022. 178 (36%) des 489 personnes contactées ont participé à l'enquête en ligne. En raison du bon taux de réponse, les résultats sont représentatifs.

3 Résultats

3.1 Objectifs stratégiques de Promotion Santé Suisse

Importance
et accepta-
tion

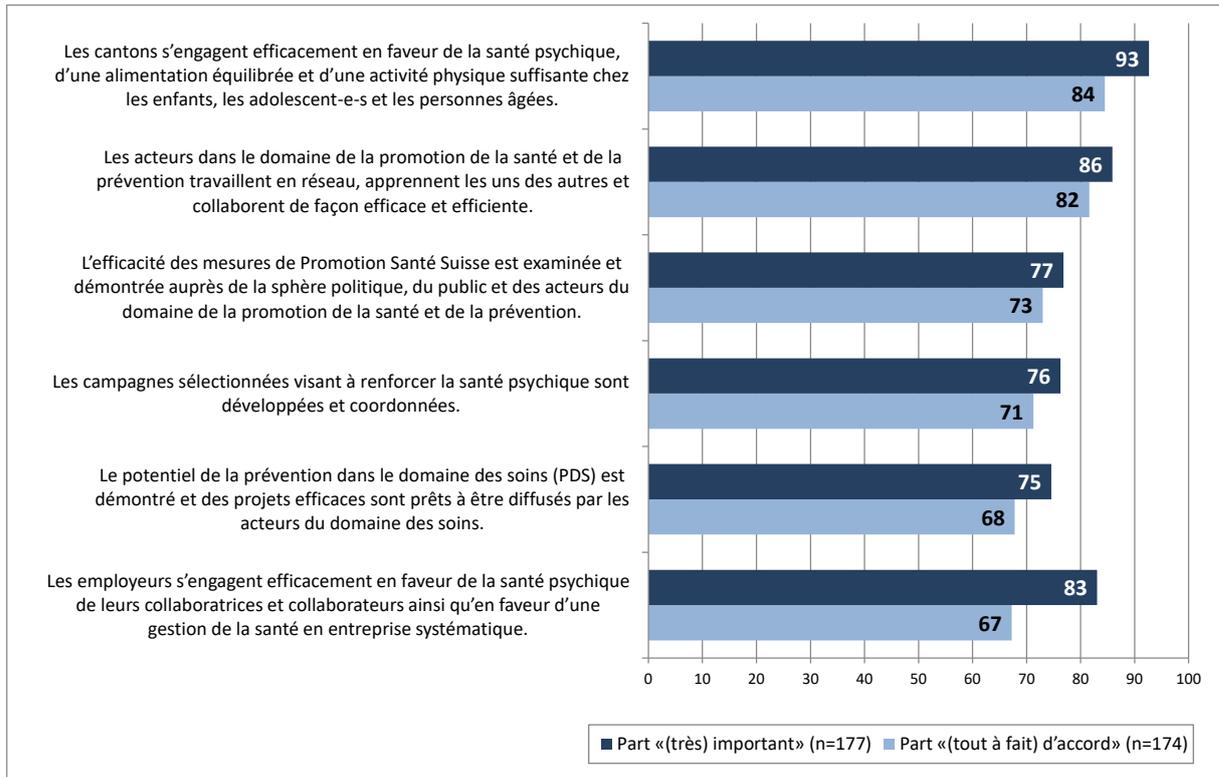
Tous les objectifs stratégiques de Promotion Santé Suisse sont considérés comme importants à très importants par une grande majorité des personnes interrogées (Fig. 7 en annexe). La proportion varie entre 75% et 91%. Désormais, les parties prenantes ont également été interrogées concrètement sur l'acceptation de ces objectifs: si elles approuvent ou rejettent le fait que Promotion Santé Suisse poursuive ces objectifs stratégiques. Concernant les six objectifs stratégiques, l'engagement de Promotion

¹ Les précédentes enquêtes auprès des parties prenantes remontent à 2005, 2006, 2009, 2013 et 2019.

Santé Suisse est (très) bien accueilli par une large majorité des personnes interrogées, mais les valeurs sont significativement inférieures sur le plan statistique à celles de l'importance (

Fig. 1). À cet égard, l'écart le plus important concerne l'engagement de Promotion Santé Suisse dans le domaine de la GSE.

Fig. 1: Comparaison entre l'importance des objectifs et l'acceptation de l'engagement de PSCH (en %)



3.2 Accomplissement des tâches

Importance Les tâches de Promotion Santé Suisse sont majoritairement jugées importantes (voir figure 8 en annexe). La part des réponses «(très) important» varie entre 59% et 93%. Les tâches jugées les plus importantes par les personnes interrogées sont le *soutien financier*, la *promotion de la qualité*, la *coordination*, l'*évaluation des mesures de PSP* et l'*élaboration de connaissances de base* (plus de 80% pour chacune d'entre elles). Avec moins de 65%, les tâches *sensibilisation des groupes cibles* et *normes de GSE* sont comparativement jugées un peu moins importantes.

Satisfaction Comme lors des enquêtes précédentes, la satisfaction à l'égard de l'accomplissement des tâches (fig. 2) est plus faible que le degré d'importance attribué. La part des «(très) satisfait-e-s» varie entre 46% et 73% (avec un degré d'importance élevé attribué). Selon les personnes interrogées, Promotion Santé Suisse est en mesure d'accomplir au mieux ses tâches en tant que *promotrice des échanges entre acteurs* ainsi qu'en tant qu'*initiatrice de projets et de programmes* (plus de 70% de «(très) satisfait-e-s» pour chacune de ces catégories) Les tâches dont les acteurs sont les moins satisfaits sont celles accomplies dans le domaine de la *collaboration avec les assureurs, les représentant-e-s du monde*

économique et politique et les ONG, de la sensibilisation des groupes cibles et de l'évaluation des mesures de PSP (moins de 60% pour chacune de ces catégories)

La *cohérence externe* – c'est-à-dire la mesure dans laquelle Promotion Santé Suisse clarifie la répartition des rôles et des tâches avec des acteurs comparables du secteur et *prend en compte les responsabilités et les compétences des principales parties prenantes lors de la conception et de la mise en œuvre des mesures* – se situe juste en dessous de la barre des 50%. Respectivement 42% et 45% des personnes interrogées sont (tout à fait) d'accord avec cela (fig. 3).

Fig. 2: Évaluation de l'accomplissement des tâches de grande importance (en %, sans «je ne peux pas me prononcer»)

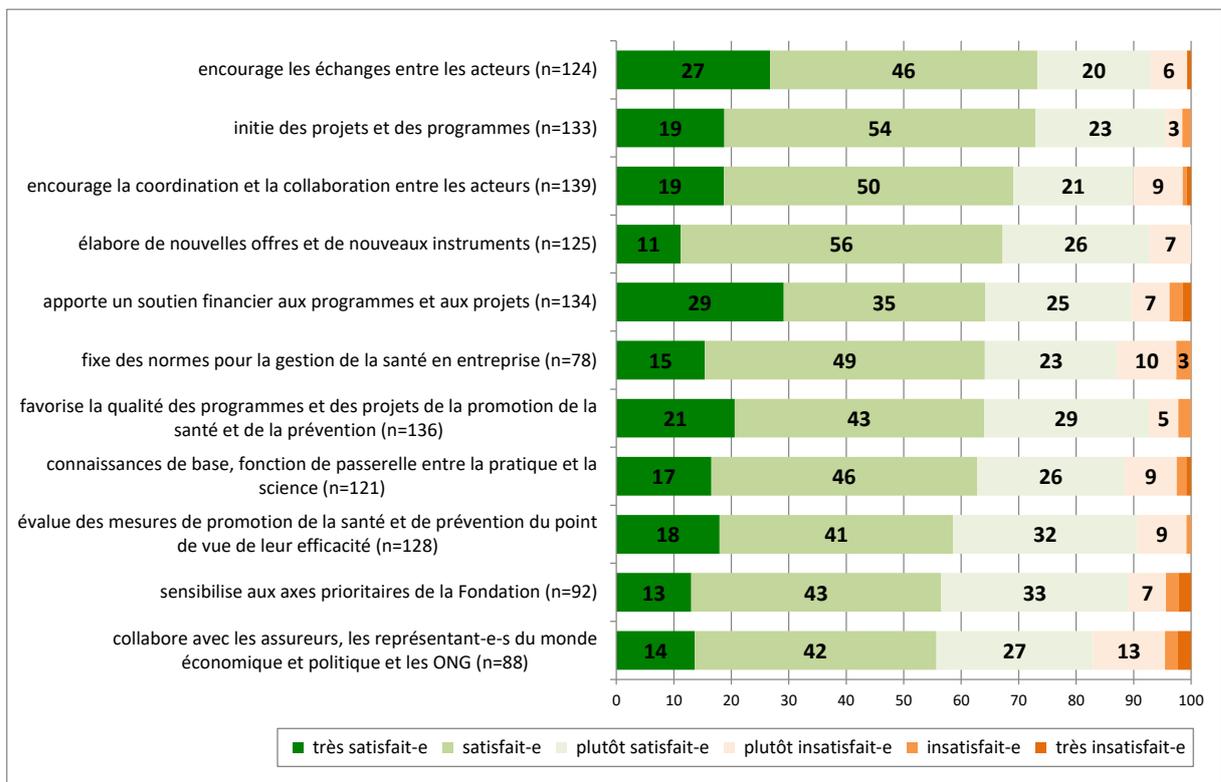
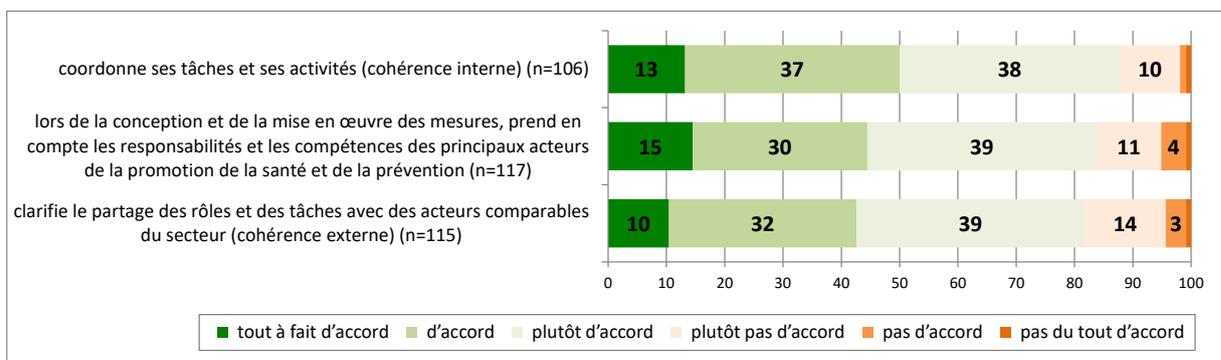


Fig. 3: Évaluation d'autres aspects concernant l'accomplissement des tâches (en %, sans les «je ne peux pas me prononcer»)



Comparai-
son avec
2019

Les degrés d'importance attribués au *développement d'offres et d'instruments*, à l'*initiation de projets et de programmes*, à la *sensibilisation des différents groupes cibles* ainsi qu'à l'élaboration de connaissances de base sont nettement plus élevés qu'il y a trois ans (tab. 4 en annexe). Concernant la satisfaction à l'égard de l'accomplissement des tâches, la proportion de personnes satisfaites a augmenté d'environ 10% en moyenne en 2022 par rapport à 2019 pour toutes les tâches (tab. 4 et fig. 9 et 10 en annexe). Pour chacune des tâches, entre 56% et 73% des personnes se disent (très) satisfaites en 2022, contre 43% à 64% en 2013. L'augmentation du nombre de personnes satisfaites est particulièrement importante en ce qui concerne la *promotion de la coordination et de la collaboration entre les acteurs* (+20%) et la *collaboration avec les assureurs, les représentant-e-s du monde économique et politique et les ONG* (+14%). Pour ces deux tâches, la valeur moyenne s'écarte de manière statistiquement significative de la valeur de 2019, tout comme en ce qui concerne la *promotion de la qualité des programmes et des projets* et l'*apport d'un soutien financier*. Les autres aspects de l'accomplissement des tâches sont également évalués de manière nettement plus positive en 2022 qu'en 2019, le résultat concernant la *clarification des rôles avec des acteurs comparables du secteur* étant significativement plus positif sur le plan statistique.

Si l'on tient également compte des résultats de 2013 (fig. 9 et 10 en annexe), on constate, d'une part, une amélioration continue de certaines tâches d'un point de vue extérieur (*promotion des échanges entre acteurs; élaboration de connaissances de base; collaboration avec les assureurs, les représentant-e-s du monde économique et politique et les ONG*). D'autre part, il apparaît que Promotion Santé Suisse a réussi à corriger les valeurs de satisfaction en baisse en 2019 concernant la *promotion de la coordination entre les acteurs*, la *promotion de la qualité des programmes et des projets* ainsi que la *cohérence interne et externe*.

3.3 Activités et offres

Notoriété

Les valeurs de notoriété des activités et des offres varient entre 23% et 98%. Les activités les plus connues sont le *site Web de Promotion Santé Suisse*, la *Conférence nationale sur la promotion de la santé*, les *produits de communication sur le thème de la santé psychique*, les *PAC*, le *soutien de projets PAC*, le *soutien de projets PDS* ainsi que les *évaluations de projets, programmes et offres* avec une notoriété de plus de 75% chacune. Les activités les moins connues (moins de 30%) sont la *base de données des conseillères et conseillers accrédité-e-s*, *FWS Office*, les *conférences petits-déjeuners GSE*, le *monitoring contextuel dans les écoles* ainsi que certaines publications.

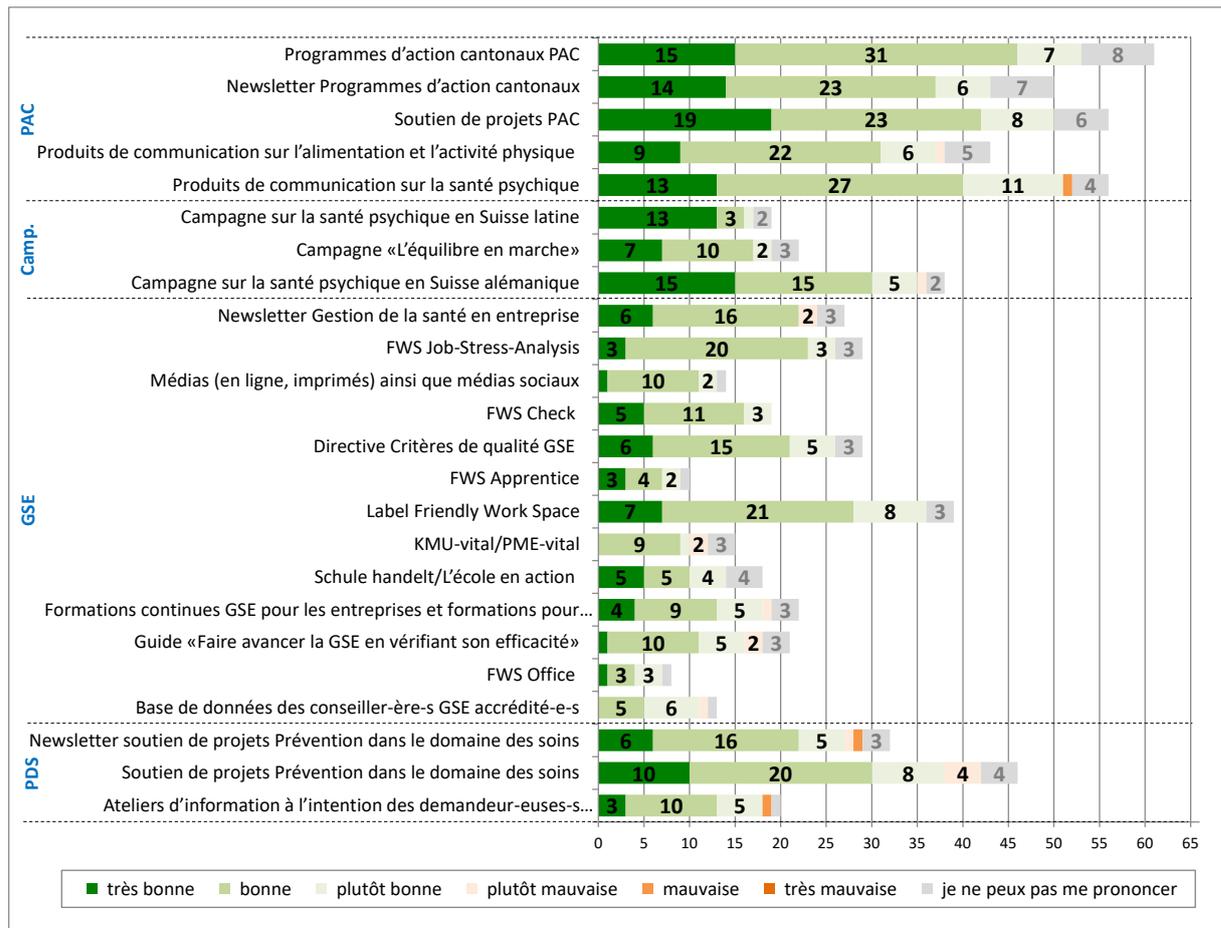
Satisfaction
lors de l'uti-
lisation/la
participation

Les personnes qui utilisent les activités ou les offres de Promotion Santé Suisse ou qui sont impliquées dans leur mise en œuvre se montrent majoritairement satisfaites (fig. 4 et fig. 11 en annexe): 42% à 100% jugent les activités bonnes ou très bonnes sur une échelle de 6.² Il n'y a pratiquement pas d'évaluations critiques. Il existe plusieurs offres à propos desquelles au moins 90% des utilisateur-trice-s se déclarent (très) satisfait-e-s, notamment la *campagne sur la santé psychique* (Suisse alémanique et Suisse latine), la *newsletter Gestion de la santé en entreprise*, le *site Web de Promotion Santé Suisse*

² Échelle: très bonne, bonne, plutôt bonne, plutôt mauvaise, mauvaise, très mauvaise

ainsi que *plusieurs événements de mise en réseau, publications et activités de monitoring*. Les publications et les activités de monitoring sont également évaluées majoritairement comme très utiles (71% à 100% des utilisateur-trice-s, fig. 13 en annexe).³ Les offres de mise en réseau obtiennent également de bons résultats en ce qui concerne leur utilité (fig. 12 en annexe), les utilisateur-trice-s profitant dans l'ensemble un peu plus du «networking» (56% à 90%) que des «échanges entre professionne-le-s et de l'élargissement des connaissances» (43% à 80%).

Fig. 4: Évaluation des activités et des offres I (n=5-66)



Comparai-
son avec
2019

Les activités et produits qui ont déjà fait l'objet d'une enquête en 2019 ont tendance à obtenir aujourd'hui des valeurs de notoriété et d'utilisation plus élevées (+9% en moyenne). Comme un échantillon très similaire de parties prenantes a été invité à participer à l'enquête aux deux dates, ce résultat indique que la notoriété des différents produits a effectivement augmenté.

Par rapport à 2019, on observe une augmentation statistiquement significative de la satisfaction à l'égard du *soutien de projets PDS*. Le Tab. 1 présente les activités et les offres pour lesquelles la valeur moyenne a augmenté ou diminué d'au moins 0,4. Si l'on considère les résultats par unité de Promotion

³ Tous rapports de monitoring et évaluations confondus, 99% des utilisateur-trice-s leur attribuent une utilité plutôt grande à très grande (sans les «je ne peux pas me prononcer»).

Santé Suisse, on constate que la satisfaction à l'égard des activités et offres GSE dans leur ensemble a eu tendance à baisser (-0,2 en moyenne), tandis que la satisfaction à l'égard des offres dans le cadre des PAC, des campagnes et du soutien de projets PDS est restée en moyenne à peu près stable, la satisfaction à l'égard des offres du soutien de projets PDS ayant même augmenté. À l'exception du soutien de projets PDS, les changements ne sont pas statistiquement significatifs.

Tab. 1: Changements majeurs dans la satisfaction à l'égard des activités et des offres

Amélioration par rapport à 2019	Dégradation par rapport à 2019
- Soutien de projets PDS (4,9 vs 4,2 ●)	- Base de données des conseiller-ère-s GSE accrédité-e-s (4,3 vs 4,9)
- Campagne sur la santé psychique en Suisse latine (5,7 vs 5,3)	- Produits de communication FWS (4,9 vs 5,3)
- Page LinkedIn de Promotion Santé Suisse (4,9 vs 4,4)	- Guide «Faire avancer la GSE en vérifiant son efficacité» (4,6 vs 5,1)

● Différence significative entre la valeur moyenne de 2022 et celle de 2019 (test t, $p < 0,05$)

3.5 Collaboration avec les partenaires

Satisfaction

84% des personnes interrogées se disent (très) satisfaites de la collaboration avec Promotion Santé Suisse (fig. 5). Entre 52% et 90% des personnes interrogées sur les aspects de la collaboration (fig. 6) se déclarent (entièrement) satisfaites (si l'on compte également les personnes «plutôt satisfaites», ce chiffre se situe entre 99% et 85%, par ex. 87% pour l'efficacité des processus).

Fig. 5: Évaluation globale de la collaboration (n=138, en %)

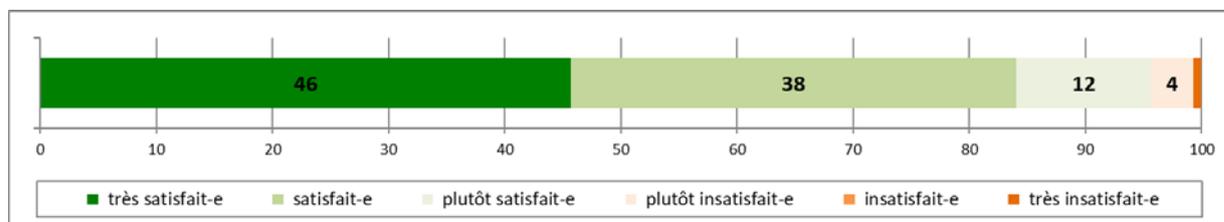
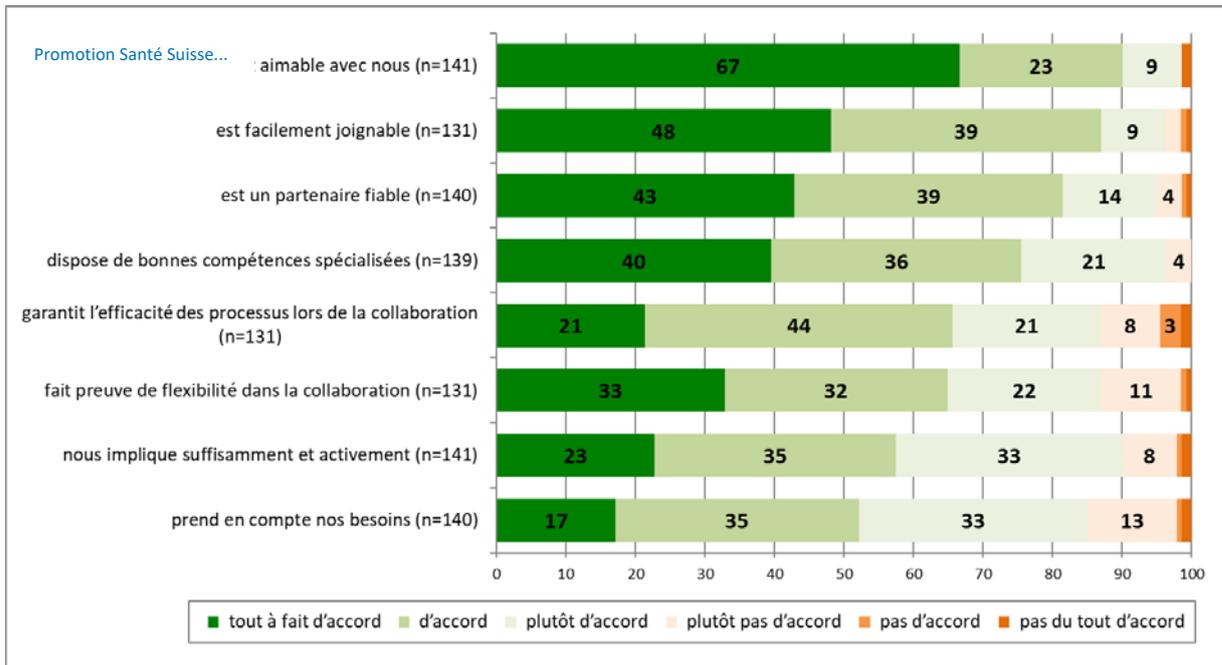


Fig. 6: Évaluation des aspects de la collaboration (n=131-141)



Comparai-
son avec
2019

La collaboration est évaluée par les parties prenantes de manière significativement plus positive qu'en 2019. La part des personnes (très) satisfaites est passée de 66% à 84%, la valeur moyenne de 4,8 à 5,2. Cette évolution positive se reflète également dans les différents aspects de la collaboration

Tab. 5 en annexe). Les parties prenantes se sentent avant tout mieux impliquées et voient leurs besoins mieux pris en compte (comparaison de la valeur moyenne statistiquement significative de chaque point).

Si l'on considère les différents groupes de parties prenantes (tab. 5 en annexe), les représentant-e-s des cantons et les acteurs du domaine des soins (y compris les associations professionnelles de santé et les organisations de patient-e-s) se disent significativement plus satisfaits de la collaboration qu'en 2019. Cela concorde avec l'observation selon laquelle les critiques sur certains points de la collaboration dans le cadre des PAC et du soutien de projets PDS se sont nettement atténuées par rapport à 2019 (cf. dernier sous-chapitre). Si l'on considère les choses de manière différenciée, on remarque que la collaboration avec les cantons s'est améliorée dans tous les aspects évalués, le plus souvent de manière nette et statistiquement significative. Les valeurs de satisfaction des représentant-e-s de la Confédération, des entreprises du secteur privé et des utilisateur-trice-s des instruments de GSE ont également augmenté dans l'ensemble par rapport à 2019, quoique de manière moins nette. Les ligues/associations de santé et les ONG se sentent en outre significativement plus impliquées. En revanche, les acteurs de la recherche ont tendance à se montrer moins satisfaits de la collaboration qu'en 2019.

En ce qui concerne les différents aspects de la collaboration, les résultats peuvent être comparés non seulement à ceux de 2019, mais aussi à ceux de 2013 et de 2009 (fig. 19 en annexe). À l'exception de l'*amabilité*, pour laquelle les valeurs de satisfaction ont toujours été élevées, c'est la dernière enquête qui affiche les valeurs les plus élevées – au fil des années, les parties prenantes se montrent donc de plus en plus satisfaites de la collaboration. Une évolution positive continue des valeurs de satisfaction peut être observée en ce qui concerne le *fait d'être facilement joignable* et les *compétences spécialisées*. En particulier, Promotion Santé Suisse a réussi non seulement à stopper, mais aussi à inverser la baisse constante des valeurs de satisfaction entre 2009 et 2019 concernant l'*implication des acteurs*. Une correction par rapport à 2019 a également été possible en ce qui concerne la *prise en compte des besoins*, l'*efficience* et la *fiabilité*.

4 Résumé, analyse et conclusions

Il convient tout d'abord de tenir compte du fait que la dernière enquête auprès des parties prenantes s'est limitée à la réalisation d'une enquête en ligne. Malgré les restrictions méthodologiques, il est possible de se faire une idée très précise de la manière dont les activités de Promotion Santé Suisse sont perçues et évaluées actuellement et par rapport à 2019, d'un point de vue extérieur: une évolution positive se dessine presque partout. Cela concerne en particulier l'évaluation de la collaboration, de l'accomplissement des tâches et du soutien de projets PDS:

- Alors qu'en 2019, 66% des parties prenantes se déclaraient satisfaites de la collaboration, elles sont aujourd'hui 84% (96% si l'on prend aussi en compte la réponse «plutôt satisfait-e»). Les parties prenantes se sentent notamment mieux impliquées et estiment que leurs besoins sont mieux pris en compte. En outre, pour la première fois, au moins 50% des personnes interrogées se déclarent (très) satisfaites de tous les aspects évalués.

- L'accomplissement des tâches est jugé aujourd'hui de manière nettement plus positive qu'en 2019 sur tous les aspects considérés. C'est surtout le cas pour la *promotion de la coordination et de la collaboration entre les acteurs*, la *collaboration avec les assureurs, les représentant-e-s du monde économique et politique et les ONG*, la *cohérence interne et externe*, la *promotion de la qualité des programmes et des projets* et *l'apport d'un soutien financier*. En outre, à l'exception de la *cohérence externe* et de *l'implication des principaux acteurs lors de la conception et de la mise en œuvre des mesures*, au moins 50% des personnes interrogées se disent pour la première fois (très) satisfaites des différentes tâches. En outre, le fait que Promotion Santé Suisse *développe de nouvelles offres, lance des programmes et des projets, sensibilise différents groupes cibles et élabore des connaissances de base* est aujourd'hui jugé plus important.
- En 2019, les PAC étaient davantage sous le feu des critiques des parties prenantes. Certes, l'élargissement des modules avait été salué à l'époque. L'introduction des nouveaux modules avait cependant conduit à une nouvelle prise de conscience du champ de tension que constitue le fait que la santé relève certes de la souveraineté des cantons, mais que ceux-ci ne peuvent bénéficier des moyens financiers de la Fondation que dans la mesure où ils remplissent les exigences de Promotion Santé Suisse. Il a donc fallu reconstruire dans les nouveaux modules la collaboration établie précédemment, ce qui ne s'est pas fait partout sans heurts. Le fait que surtout les cantons reconnaissent une amélioration de la collaboration prouve que celle-ci s'est à nouveau mise en place dans les nouveaux modules. Il convient notamment aussi de souligner que, dans le cadre de leur coopération avec Promotion Santé Suisse, les cantons perçoivent aujourd'hui cette dernière comme plus flexible.
- Le soutien de projets PDS est aujourd'hui évalué de manière nettement plus positive qu'en 2019. Certes, la procédure est toujours jugée lourde, ce qui complique notamment l'accès aux subventions pour les petits acteurs. Mais la procédure ne suscite plus de vives critiques, ce qui indique que les principales parties prenantes se sentent à présent mieux impliquées et que le processus d'attribution peut être mieux suivi par les requérant-e-s.
- Les publications, les évaluations et les monitorings sont certes jugés de manière comparable à 2019, tant en ce qui concerne l'appréciation générale que l'utilité. Les valeurs d'utilisation ont toutefois nettement augmenté.

Dans l'ensemble, les résultats indiquent que Promotion Santé Suisse n'a pas seulement réussi à corriger les évolutions négatives observées en 2019 (notamment au niveau des PAC et du soutien de projets PDS). Les activités de la Fondation et la collaboration sont même jugées de manière plus positive que jamais au cours de la période d'observation depuis 2009. Ainsi, les évolutions consécutives aux centimes d'augmentation à partir de 2017 (notamment l'élargissement des PAC et de la PDS) ne sont plus remises en question. Promotion Santé Suisse a réagi aux points critiqués en 2019 par diverses mesures. Promotion Santé Suisse s'est notamment efforcée de réduire la charge de travail des cantons dans le cadre des PAC avec le nouvel outil «Promotion Digitale», de rendre le processus d'attribution du soutien de projets PDS plus transparent et moins coûteux et d'associer davantage les principales parties prenantes au développement de la stratégie (stratégie 2025 et au-delà), pour ne mentionner que les

mesures en réponse aux critiques les plus fortes de 2019. Dans le cadre du développement de la stratégie, les attentes relatives à l'inclusion des adultes dans les PAC en tant que groupe cible et à l'élaboration d'offres GSE à bas seuil à destination des PME ont également été prises en compte. Les résultats indiquent que ces mesures sont efficaces et que Promotion Santé Suisse a donc réussi à répondre de manière adéquate aux critiques et aux attentes qui existaient parfois déjà avant 2019.

Dans l'ensemble, les parties prenantes décernent donc une très bonne note à Promotion Santé Suisse. Si l'on place la barre à 50% de personnes (très) satisfaites, presque tous les critères évalués la franchissent. Si l'on tient compte du fait que Promotion Santé Suisse évolue depuis toujours dans un champ de tension où coexistent différents intérêts et attentes et qu'elle ne peut pas répondre à tous ceux-ci, ce résultat est d'autant plus positif. Les valeurs de satisfaction particulièrement élevées concernant la collaboration prouvent que les mesures prises par Promotion Santé Suisse au cours des trois dernières années ont presque permis d'optimiser ses activités d'un point de vue extérieur. Les résultats ne permettent donc d'identifier que peu de potentiels d'amélioration concrets:

- Les aspects de *la cohérence externe* et de *la prise en compte des principaux acteurs lors de la conception et de la mise en œuvre des mesures* n'atteignent pas tout à fait la barre des 50% de personnes (très) satisfaites, avec respectivement 42% et 45%, même s'il y a eu une nette amélioration par rapport à 2019. Compte tenu du champ de tension dans lequel évolue Promotion Santé Suisse, il s'agit probablement des deux critères qui sont particulièrement difficiles à remplir d'un point de vue extérieur ou qui sont jugés comme étant particulièrement sensibles par les parties prenantes. L'augmentation des valeurs de satisfaction pourrait être directement liée au fait que les unités de Promotion Santé Suisse ont activement impliqué leurs principales parties prenantes dans la stratégie 2025 et au-delà. C'est précisément ce qui était attendu par différentes parties au cours des dernières années. Le fait que la collaboration soit jugée positivement, même lorsque ces deux critères ne sont pas entièrement satisfaits, indique que les parties prenantes parviennent mieux à comprendre, grâce à l'échange direct, que Promotion Santé Suisse est confrontée à des attentes très différentes (ce que confirment également certains commentaires ouverts). Il s'agit donc de maintenir cette culture de l'implication et du contact avec les parties prenantes concernées dans le cadre de la préparation de la nouvelle stratégie 2025 et au-delà. Il convient notamment de bien informer les parties prenantes de ce qui peut être intégré dans la nouvelle stratégie et des éléments qui doivent en être exclus et pour quelles raisons. Cela crée de la transparence tout en préservant Promotion Santé Suisse de la critique d'agir sans concertation préalable.
- Si les PAC devaient effectivement être complétés par de nouveaux modules pour le groupe cible des *adultes*, il s'agirait là aussi d'en informer les cantons suffisamment tôt pour qu'ils puissent planifier les nouveaux modules à l'avance. Il est probable que l'extension des PAC ne se fera pas partout sans heurts. Mais plus Promotion Santé Suisse se montrera flexible vis-à-vis des cantons et valorisera ce qui existe déjà (p. ex. les stratégies cantonales existantes), plus il sera facile d'éviter les contrariétés telles que celles qui ont été suscitées en 2019 par l'extension des PAC. Il convient de tenir particulièrement compte des petits cantons, dont les ressources et les possibilités limitent davantage la mise en œuvre des modules PAC. Rechercher un échange ciblé avec eux afin de fixer

ensemble des priorités et d'explorer les éventuelles synergies entre eux et les possibilités de soutien de la part de Promotion Santé Suisse devrait en valoir la peine.

- Le soutien de projets PDS et la procédure d'attribution des aides financières ne font plus l'objet de critiques aujourd'hui, mais sont encore sous étroite surveillance. C'est ce que montre la demande de durabilité exprimée à plusieurs reprises. Il faut une stratégie compréhensible et cohérente sur les futures modalités de soutien. Compte tenu de l'ampleur des remous déclenchés par Promotion Santé Suisse au début du soutien de projets PDS, il est conseillé de bien se concerter avec les parties prenantes clés (notamment les organisations partenaires et les expert-e-s) et de communiquer sur la stratégie de soutien ainsi que sur les limites et les possibilités de Promotion Santé Suisse. Cela est d'autant plus important que les moyens nécessaires pour renforcer durablement la PDS devraient dépasser de beaucoup les moyens dont dispose Promotion Santé Suisse. Afin de faciliter l'accès aux subventions pour les petites organisations qui peuvent apporter une contribution importante à la PDS, il serait possible d'envisager un cycle de soutien ciblé avec des exigences moins élevées pour les demandes de projet.
- Certes, toutes les offres GSE franchissent la barre des 50% de personnes (très) satisfaites, à l'exception de la base de données des conseiller-ère-s accrédité-e-s GSE (42%). Cependant, les valeurs de satisfaction ont tendance à diminuer par rapport à 2019. Ce recul n'est pas statistiquement significatif par rapport aux différentes offres GSE, c'est pourquoi une coïncidence ne peut pas être exclue. Mais le fait que plusieurs produits GSE soient concernés interpelle. Compte tenu des répercussions de la pandémie sur les conditions de travail, le recul des valeurs de satisfaction pourrait indiquer que les instruments GSE ont perdu de leur actualité. Il est donc conseillé de vérifier les instruments et le matériel d'information à cet égard.
- Enfin, les parties prenantes estiment qu'il y a un potentiel d'amélioration dans la coordination et le pilotage de la campagne sur la santé psychique en Suisse alémanique. Certains commentaires ouverts indiquent que les critiques ne portent pas exclusivement sur les activités de Promotion Santé Suisse. Ainsi, à deux reprises, des critiques ont été formulées sur le fait que les cantons ne participaient pas de manière égale à la campagne, voire qu'ils s'étaient complètement retirés. En la matière, Promotion Santé Suisse pourrait jouer un certain rôle de médiation. Il convient toutefois de bien se concerter au préalable avec les autres participant-e-s.

Annexe

Tab. 2: Participants par désignation d'organisation

	2022		2019		Différence	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Administration cantonale	33	18,5	35	16,0	-2	2,5
Autre ONG nationale	31	17,4	36	16,4	-5	1,0
Économie privée/Entreprise	21	11,8	22	10,0	-1	1,8
Institut de recherche/formation	14	7,9	14	6,4	0	1,5
Association professionnelle de santé	11	6,2	17	7,8	-6	-1,6
Domaine des soins	10	5,6	10	4,6	0	1,0
Association/fédération (p. ex. sportive)	9	5,1	17	7,8	-8	-2,7
Ligue de santé, organisation «Pro»	9	5,1	11	5,0	-2	0,1
Administration fédérale	7	3,9	13	5,9	-6	-2,0
Autre ONG régionale/locale	6	3,4	9	4,1	-3	-0,7
Assureur-maladie/association d'assu-	4	2,2	2	0,9	2	1,3
Organisation de patient-e-s	3	1,7	7	3,2	-4	-1,5
Association économique	2	1,1	5	2,3	-3	-1,2
Syndicat	2	1,1	1	0,5	1	0,6
Administration communale	1	0,6				
Autre domaine	13	7,3	10	5,0	3	2,3
non spécifiés	2	1,1	4	4,1	-2	-3,0
Total	178	100,0	213	100,0	-35	

Tab. 3: Participants par domaine d'activité

	Nombre	Part en %
Santé psychique	105	59.7
Activité physique	75	42.6
Enfants et adolescent-e-s	69	39.2
Alimentation	63	35.8
Gestion de la santé en entreprise GSE	59	33.5
Personnes âgées	58	33.0
(Prévention dans le) domaine des soins	54	30.7
Prévention du tabagisme	40	22.7
Prévention de l'alcoolisme	34	19.3
Addiction/drogues	32	18.2
Autre	32	18.2

Fig. 7: Classement des objectifs stratégiques par ordre d'importance (en %, n=177)

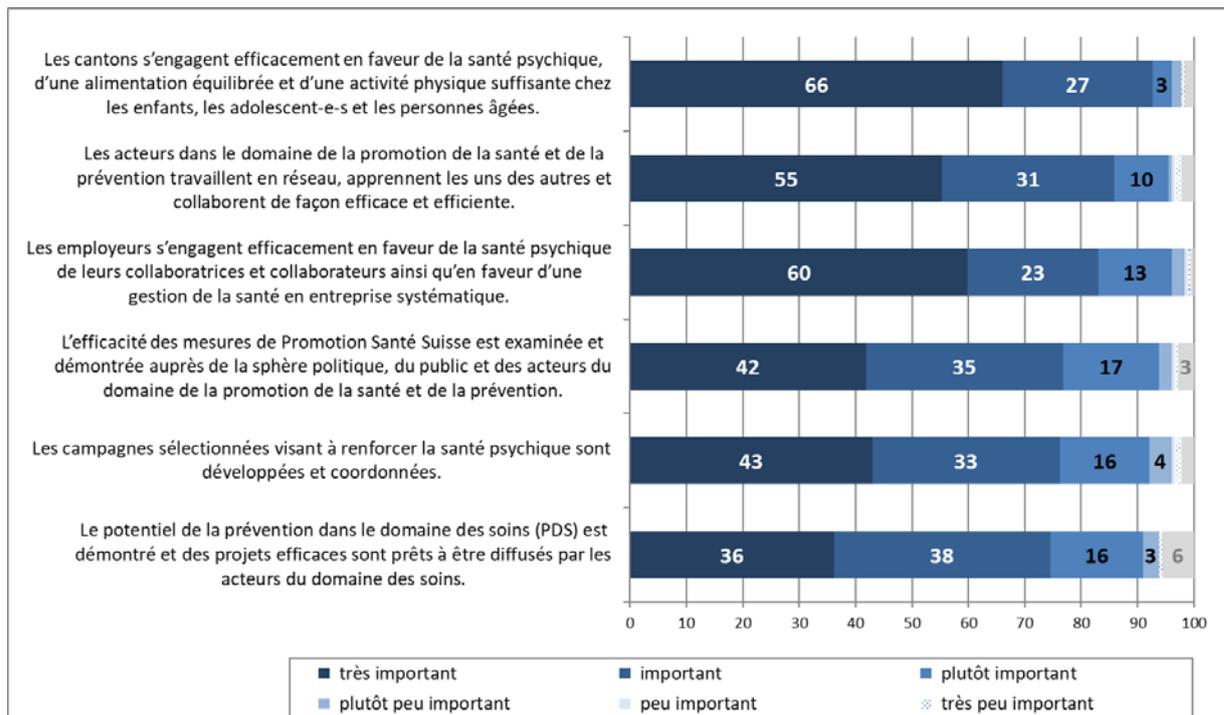
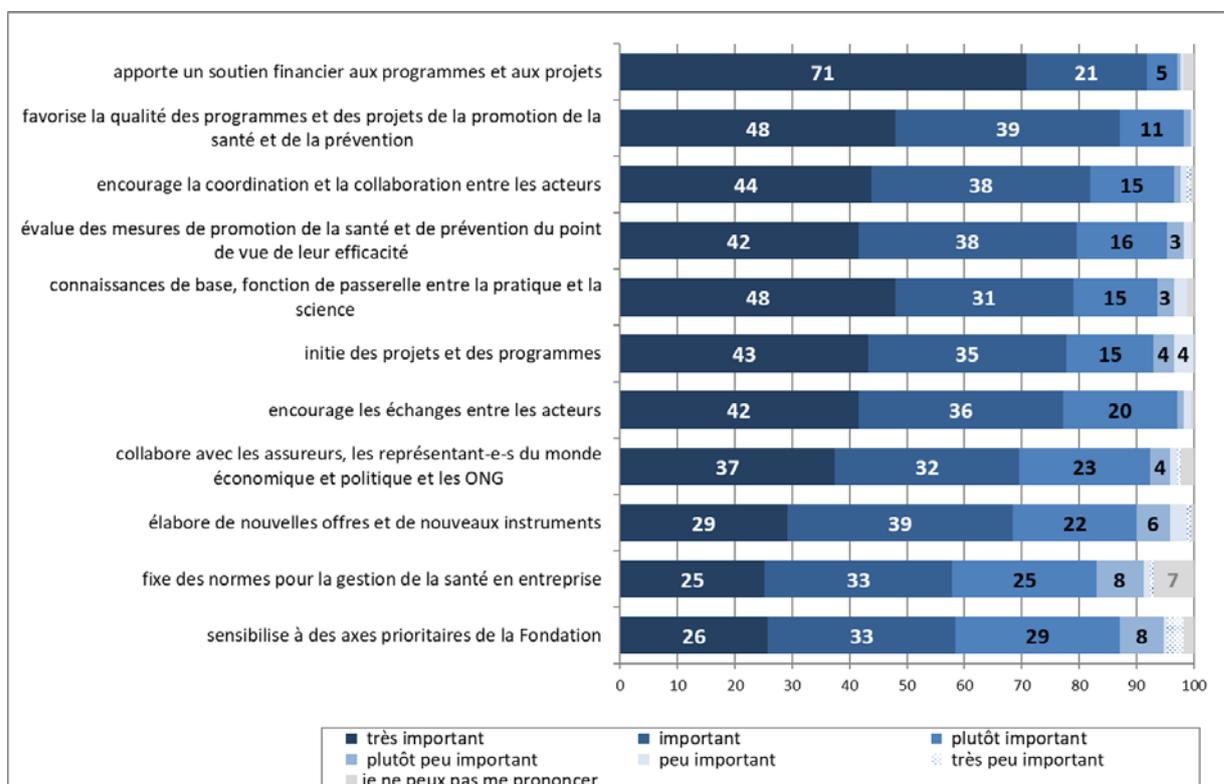


Fig. 8: Classement de l'importance des tâches de Promotion Santé Suisse (en %, n=159-171)



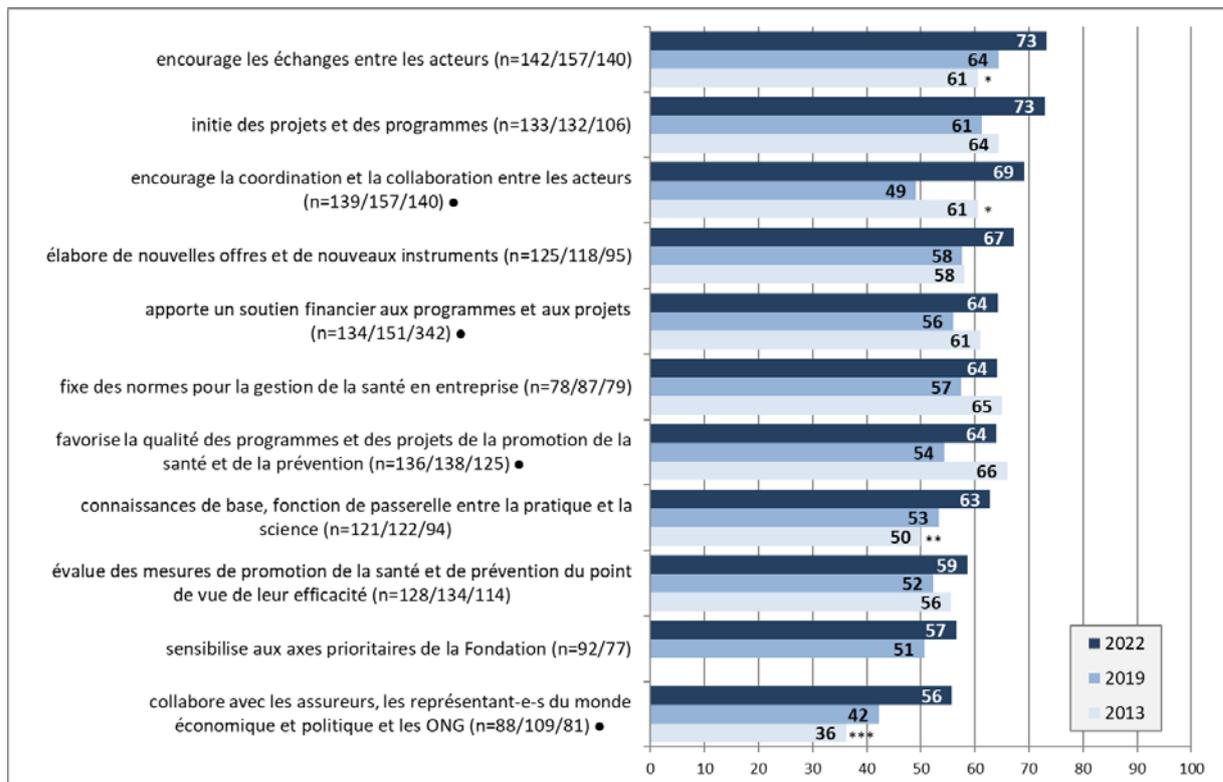
Tab. 4: Importance et satisfaction à l'égard de l'accomplissement des tâches en 2022, 2019 et 2013*

	2022	2019	2013	Différence 2022-2019	
Importance	initie des projets et des programmes ●	5.11	4.76	4.82	0.34
	élabore de nouvelles offres et de nouveaux instruments ●	4.85	4.48	4.70	0.37
	apporte un soutien financier aux programmes et aux projets	5.64	5.58	5.45	0.06
	favorise la qualité des programmes et des projets	5.33	5.23	5.15	0.10
	fixe des normes pour la gestion de la santé en entreprise ●	4.76	4.55	4.77	0.21
	encourage la coordination et la collaboration entre les acteurs ●	5.21	5.20	5.44	0.02
	encourage les échanges entre les acteurs	5.16	5.06	-	0.10
	évalue des mesures de promotion de la santé et de prévention du point de vue de leu	5.16	5.11	5.10	0.05
	assure une fonction de passerelle entre la science et la pratique ●	5.21	4.99	4.92	0.22
	collabore avec les assureurs, les représentant-e-s du monde économique et politique	5.02	5.03	4.98	-0.01
sensibilise différents groupes cibles à des axes prioritaires de la Fondation ●	4.68	4.36	-	0.32	
Accomplissement des tâches	initie des projets et des programmes	4.86	4.70	4.61	0.15
	élabore de nouvelles offres et de nouveaux instruments	4.71	4.51	4.58	0.20
	apporte un soutien financier aux programmes et projets ●	4.78	4.47	4.49	0.31
	favorise la qualité des programmes et des projets ●	4.75	4.51	4.66	0.24
	fixe des normes pour la gestion de la santé en entreprise	4.64	4.51	4.66	0.14
	encourage la coordination et la collaboration entre les acteurs ●	4.76	4.38	4.53	0.38
	encourage les échanges entre les acteurs	4.92	4.76	-	0.16
	évalue des mesures de promotion de la santé et de prévention du point de vue de leu	4.66	4.44	4.48	0.22
	assure une fonction de passerelle entre la science et la pratique	4.64	4.43	4.24	0.22
	collabore avec les assureurs, les représentant-e-s du monde économique et politique	4.45	4.10	4.00	0.35
sensibilise différents groupes cibles à des axes prioritaires de la Fondation	4.52	4.43	-	0.09	
Autres aspects	coordonne ses tâches et ses activités	4.48	4.25	4.24	0.23
	clarifie le partage des rôles et des tâches avec des acteurs comparables du secteur ●	4.30	3.98	4.16	0.32
	prend en compte les responsabilités et les compétences des principaux acteurs	4.37	4.14	-	0.23

* Évaluation de l'accomplissement des tâches avec un degré d'importance élevé attribué (plutôt important à très important)

- Différence statistiquement significative (test t) entre les groupes de 2022 et de 2019
- Différence statistiquement significative (test t) entre les groupes de 2019 et de 2013

Fig. 9: Accomplissement des tâches – part de «(très) satisfait-e-s» en 2022, 2019 et 2013 (en %)



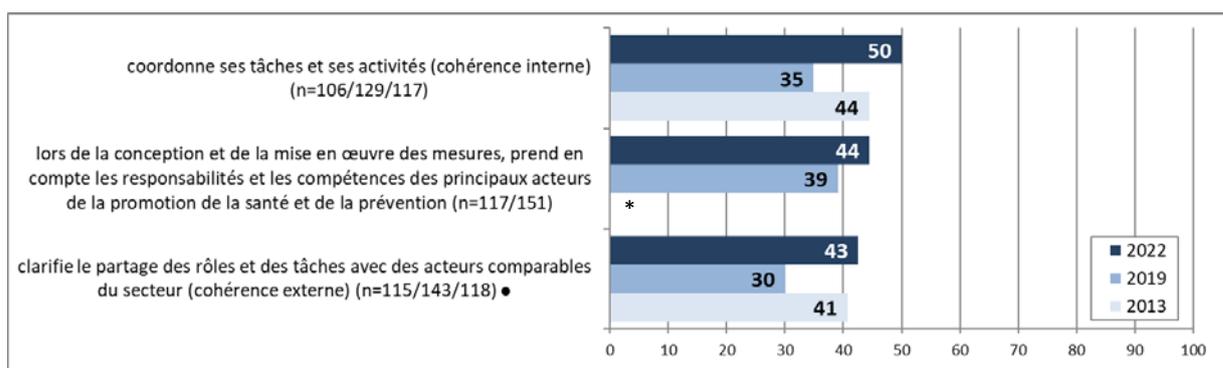
* Les tâches étaient évaluées de manière groupée en 2013

** Tâche évaluée en 2013 sous trois tâches distinctes. Valeur moyenne représentée.

*** En 2013, seule la collaboration avec le monde économique avait été évaluée.

● Différence significative de la valeur moyenne en 2022 et 2019 (test t, $p < 0,05$)

Fig. 10: Autres aspects de l'accomplissement des tâches – part de «(très) satisfait-e-s» en 2022, 2019 et 2013 (en %)



* Cet aspect n'a pas été évalué en 2013

● Différence significative de la valeur moyenne en 2022 et 2019 (test t, $p < 0,05$)

Fig. 11: Évaluation des autres offres utilisées (n=9-95)

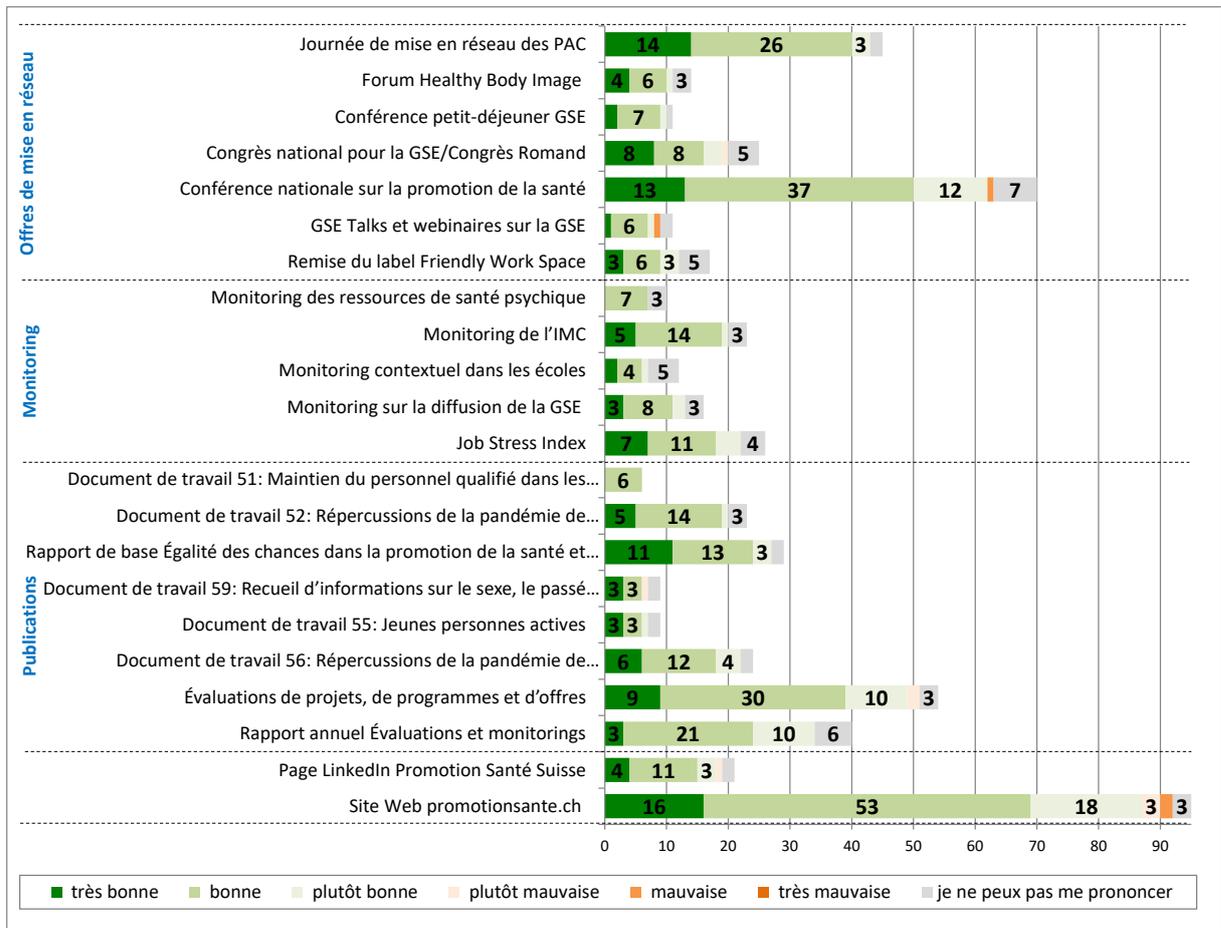


Fig. 12: Évaluation de l'utilité des offres de mise en réseau (n=9-72)

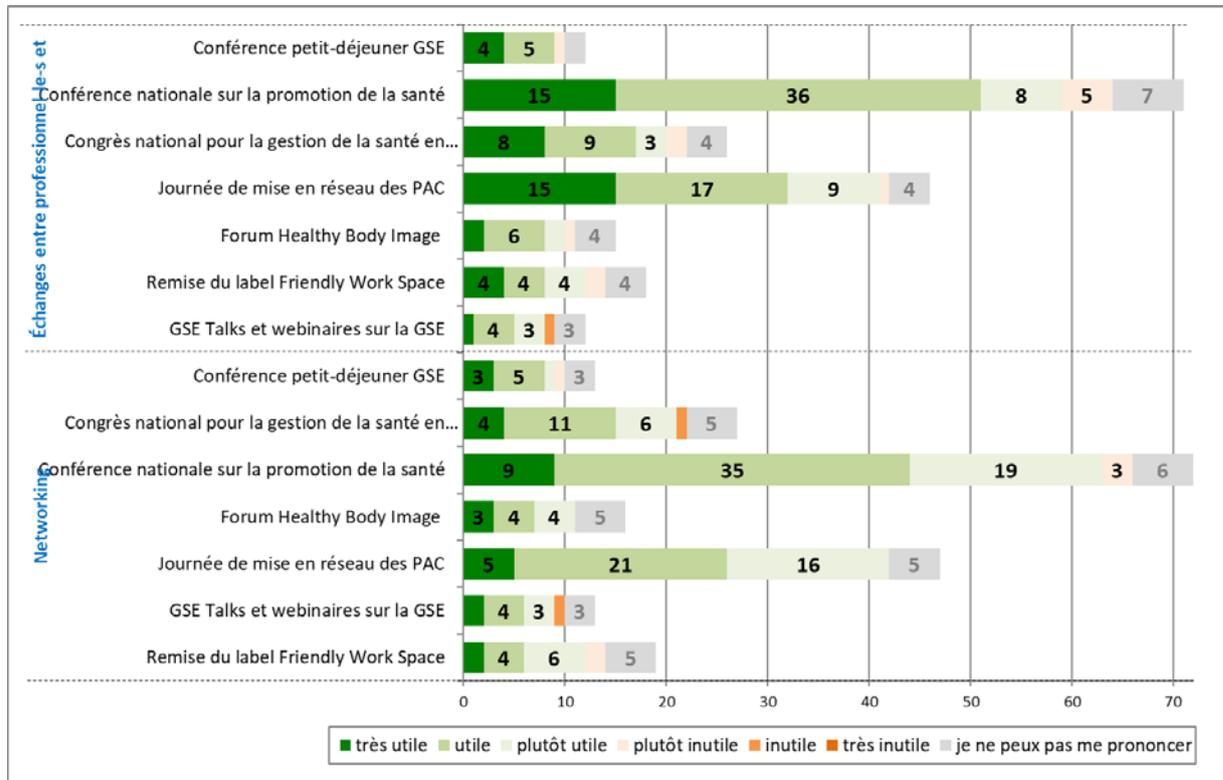


Fig. 13: Évaluation de l'utilité des publications (n=8-52)

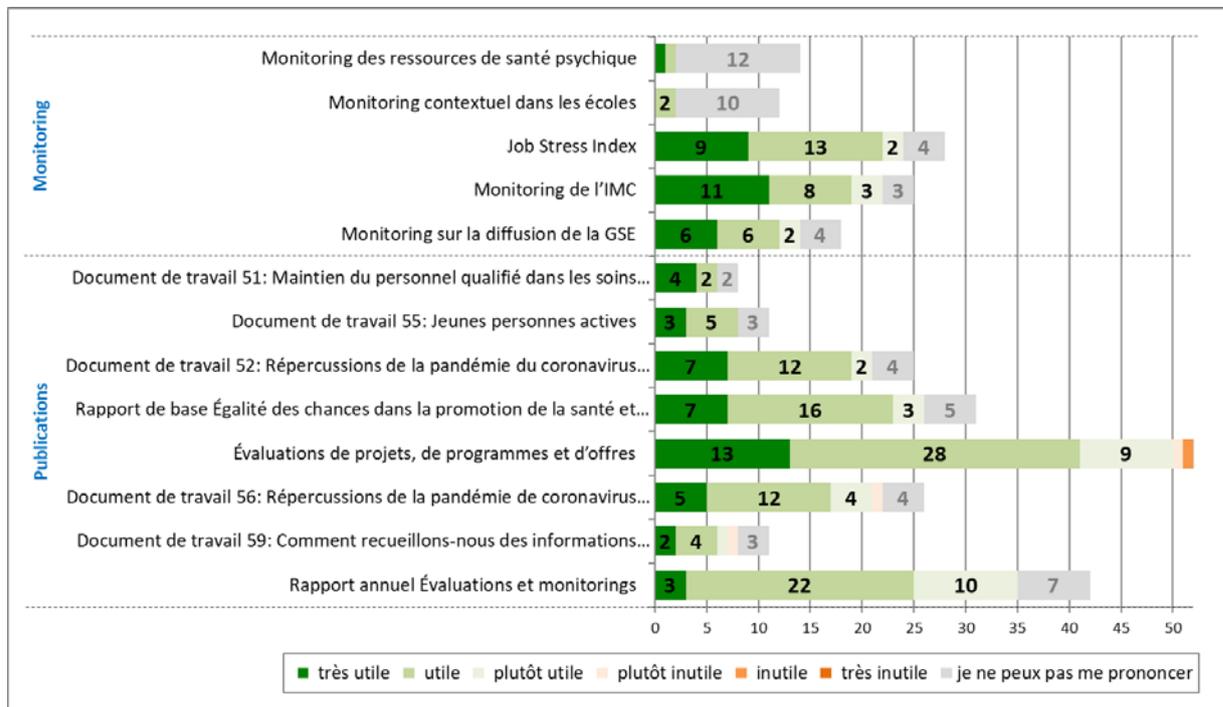


Fig. 14: Évaluation de la campagne sur la santé psychique en Suisse alémanique (n=37)

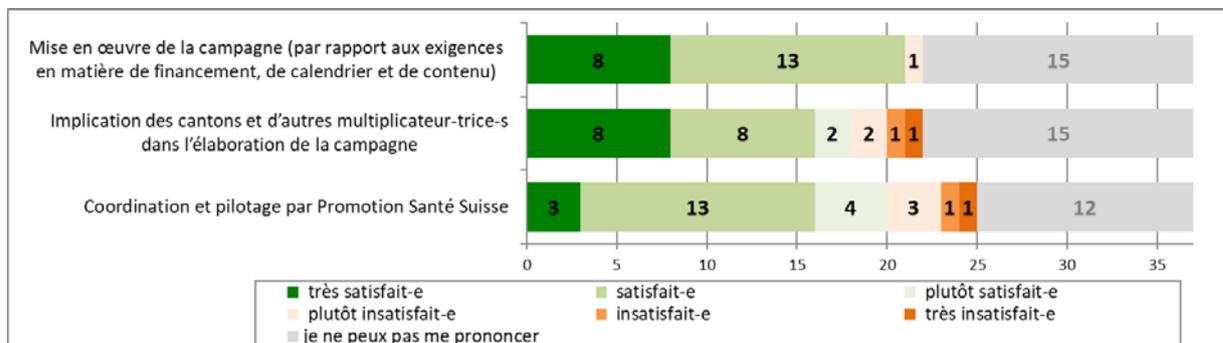
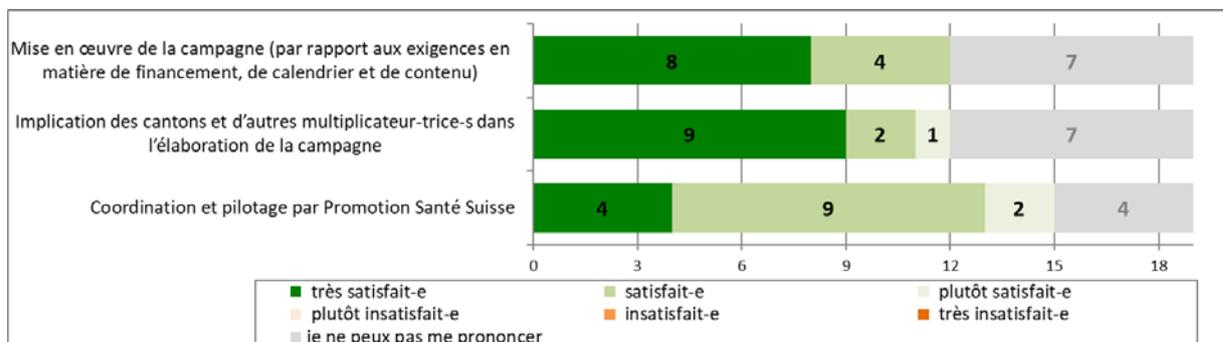
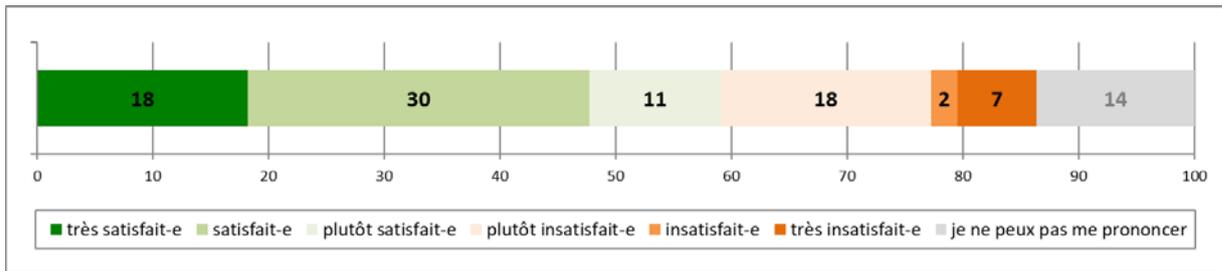


Fig. 15: Évaluation de la campagne sur la santé psychique en Suisse latine (n=19)



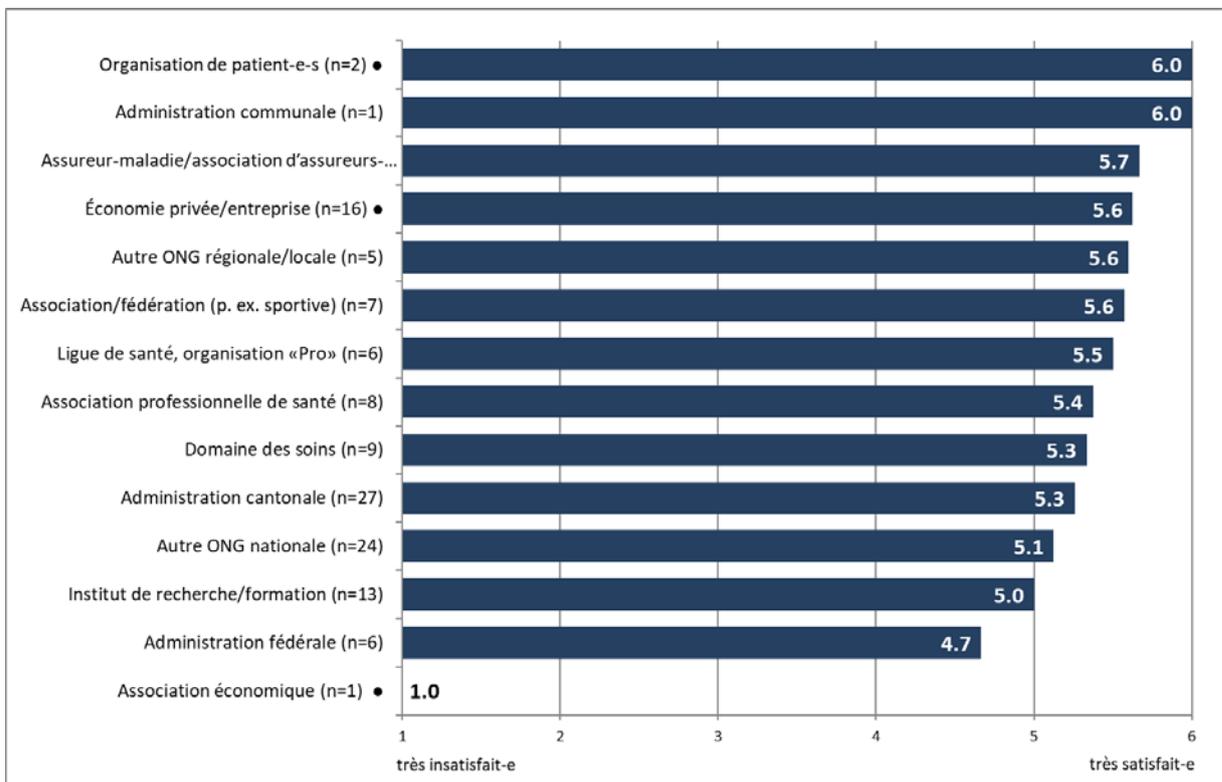
En pourcentages, la mise en œuvre, la coordination/le pilotage et l'implication des cantons de la campagne en Suisse latine sont évalués positivement à 100% (y compris les «plutôt satisfait-e», sans les «je ne peux pas me prononcer»). En Suisse alémanique, la part des votes positifs est la suivante: mise en œuvre 95%, coordination/pilotage 80%, implication des cantons 82%.

Figure 16: Évaluation du soutien de projets PDS (en %, n=44)



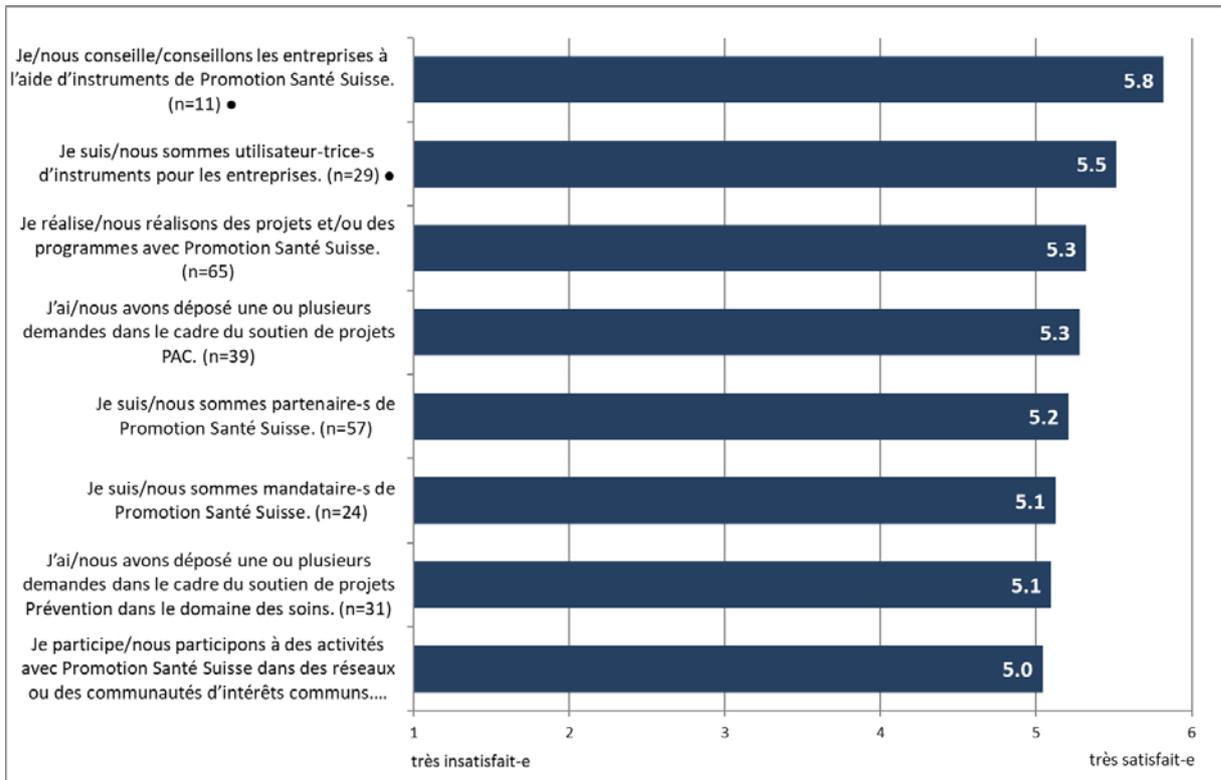
Ont été interrogés les acteurs qui ont participé à l'appel d'offres soutien de projets PDS ou qui prévoient de le faire. 59% se montrent plutôt satisfaits à très satisfaits. Si l'on ne tient pas compte des «je ne peux pas me prononcer», ce chiffre est de 68%.

Fig. 17: Évaluation de la collaboration par groupe d'acteurs (valeurs moyennes)



● = différence de valeurs moyennes statistiquement significative entre le groupe considéré et le reste de l'échantillon

Fig. 18: Évaluation de la collaboration selon la relation avec Promotion Santé Suisse (valeurs moyennes)



● = différence de valeurs moyennes statistiquement significative entre le groupe considéré et le reste de l'échantillon

Tab. 5: Évaluation de la collaboration – comparaison entre 2022 et 2019 (et 2013)

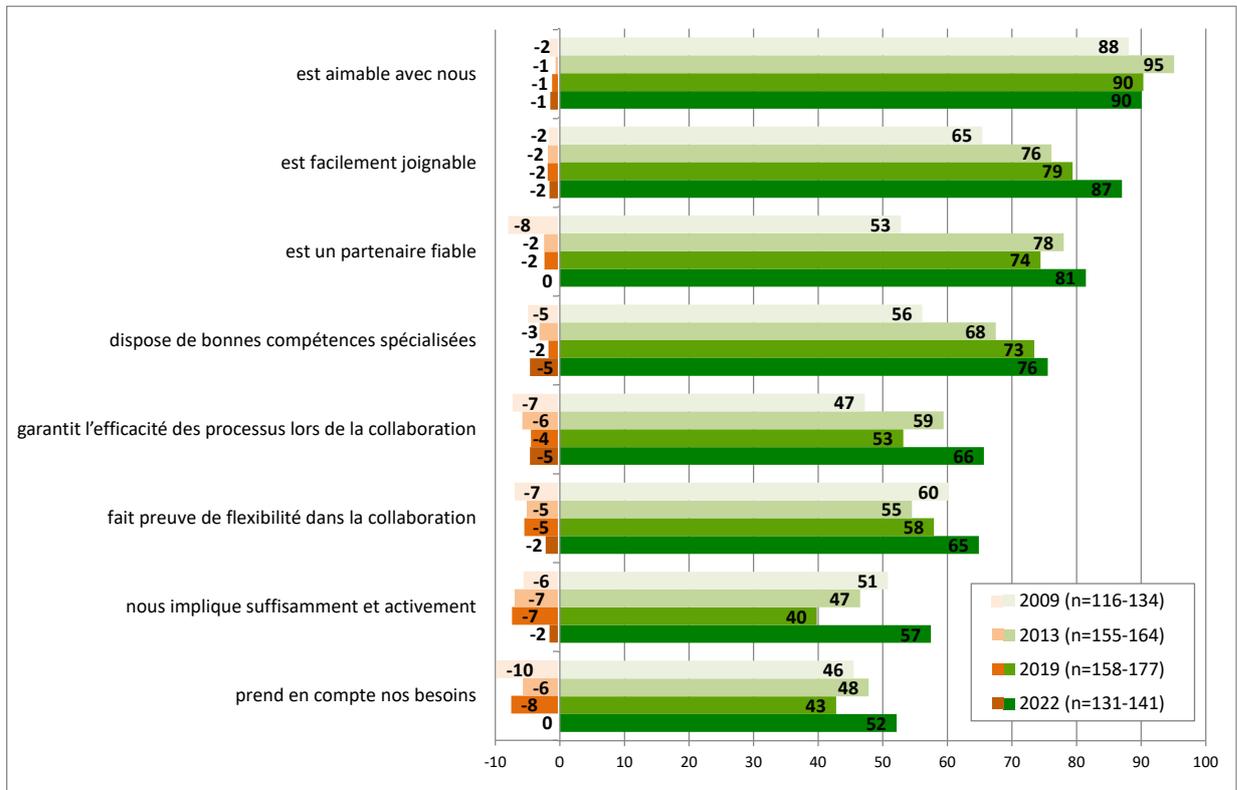
		implication	prend en compte les besoins	partenaire fiable	processus efficaces	se montre flexible	compétences spécialisées	est facilement joignable	aimable
toutes les personnes interrogées	2013 (n=175)	4,28 (1,11)	4,29 (1,08)	5,04 (0,96)	4,56 (1,10)	4,53 (1,14)	4,80 (1,04)	5,03 (0,95)	5,59 (0,69)
	2019 (n=192)	4,18 (1,08)	4,17 (1,11)	5,02 (0,97)	4,48 (1,16)	4,58 (1,19)	4,99 (0,94)	5,20 (0,90)	5,53 (0,78)
	2022 (n=141)	4,67 (1,03) ●	4,51 (1,04) ●	5,17 (0,93)	4,68 (1,09)	4,82 (1,08)	5,12 (0,86)	5,29 (0,88)	5,52 (0,84)
Différence 2022 – 2019		0.48	0.33	0.15	0.20	0.24	0.12	0.09	-0.01
Projets/Programme	2013 (n=105)	4,48 (0,97)	4,46 (0,95)	5,12 (0,91)	4,58 (1,06)	4,65 (1,06)	4,74 (0,99)	4,95 (0,98)	5,56 (0,74)
	2019 (n=89)	4,41 (0,98)	4,35 (1,07)	5,03 (0,89)	4,44 (1,22)	4,68 (1,13)	5,00 (0,99)	5,29 (0,77)	5,60 (0,69)
	2022 (n=66)	4,77 (0,95) ●	4,55 (1,01)	5,23 (0,96)	4,72 (1,06)	4,82 (1,08)	5,16 (0,81)	5,37 (0,85)	5,66 (0,78)
Mandataire	2013 (n=43)	4,45 (1,09)	4,40 (1,01)	5,14 (1,00)	4,71 (1,04)	4,69 (1,20)	5,00 (1,01)	5,21 (0,75)	5,49 (0,90)
	2019 (n=44)	4,61 (0,87)	4,60 (0,89)	5,27 (0,82)	4,70 (0,94)	4,98 (0,96)	5,21 (0,89)	5,49 (0,67)	5,70 (0,67)
	2022 (n=24)	4,67 (0,92)	4,54 (0,93)	5,08 (1,06)	4,39 (1,03)	4,79 (0,98)	5,17 (0,92)	5,25 (0,85)	5,58 (0,65)
Réseau (sans projets)	2013 (n=24)	3,61 (1,27)	3,57 (1,20)	4,59 (1,10)	4,11 (1,24)	4,10 (1,22)	4,57 (1,34)	5,14 (0,73)	5,73 (0,46)
	2019 (n=31)	4,00 (1,04)	3,89 (1,10)	4,83 (1,07)	4,43 (1,08)	4,36 (1,14)	4,90 (0,90)	5,11 (0,81)	5,28 (0,74)
	2022 (n=21)	4,19 (1,03)	4,11 (0,94)	4,84 (0,96)	4,19 (0,98)	4,38 (1,02)	4,80 (0,89)	5,13 (1,02)	5,52 (0,81)
Utilisateur d'instruments GSE	2013 (n=47)	4,05 (1,31)	4,12 (1,27)	4,93 (1,16)	4,28 (1,37)	4,28 (1,34)	4,84 (1,11)	4,93 (1,01)	5,57 (0,91)
	2019 (n=38)	4,46 (0,87)	4,47 (0,94)	5,18 (0,83)	4,61 (0,99)	4,58 (1,32)	5,26 (0,83)	5,28 (0,94)	5,54 (0,87)
	2022 (n=29)	4,93 (1,04)	4,78 (1,05)	5,29 (0,9)	4,88 (1,14)	4,96 (1,11)	5,36 (0,95)	5,54 (0,65)	5,85 (0,37)
Confédération	2013 (n=9)	4,11 (1,17)	4,22 (1,30)	4,44 (0,88)	4,78 (0,83)	4,56 (1,01)	4,78 (1,39)	5,00 (1,00)	5,44 (0,73)
	2019 (n=11)	3,64 (1,36)	3,64 (1,03)	4,36 (1,21)	4,10 (1,29)	4,00 (1,18)	5,30 (0,82)	4,80 (1,40)	5,36 (0,81)
	2022 (n=6)	4,17 (0,75)	4,17 (0,75)	5,00 (0,71)	4,40 (0,89)	4,20 (0,84)	5,00 (0,89)	5,20 (0,84)	5,67 (0,82)
Cantons	2013 (n=39)	4,46 (0,97)	4,31 (1,00)	4,97 (0,93)	4,23 (1,09)	4,46 (1,00)	4,51 (0,94)	4,64 (1,22)	5,51 (0,68)
	2019 (n=30)	3,97 (0,96)	3,86 (1,13)	4,87 (0,78)	3,83 (1,34)	4,13 (1,22)	4,59 (0,98)	5,15 (0,95)	5,43 (0,77)
	2022 (n=27)	4,63 (0,76) ●	4,42 (0,85) ●	5,29 (0,69) ●	4,86 (0,80) ●	4,83 (1,00) ●	5,06 (0,77) ●	5,38 (0,78)	5,61 (0,62)
Économie privée/entreprises	2013 (n=33)	4,03 (1,45)	4,03 (1,30)	4,94 (1,22)	4,47 (1,20)	4,39 (1,32)	4,84 (1,28)	5,06 (0,89)	5,50 (0,95)
	2019 (n=19)	4,42 (1,07)	4,37 (0,90)	5,21 (0,79)	4,84 (1,02)	4,88 (1,11)	5,40 (0,68)	5,37 (0,76)	5,84 (0,38)
	2022 (n=16)	5,13 (0,83) ●	4,87 (0,99)	5,44 (0,81)	4,93 (0,80)	5,33 (0,82)	5,67 (0,62)	5,71 (0,61)	5,87 (0,35)
Recherche	2013 (n=17)	4,20 (1,32)	4,00 (1,31)	5,20 (0,86)	4,73 (0,96)	4,31 (1,25)	4,53 (1,46)	5,35 (0,70)	5,47 (0,72)
	2019 (n=13)	4,62 (0,96)	4,58 (1,17)	5,54 (0,78)	5,08 (1,17)	5,08 (1,24)	5,08 (1,24)	5,46 (0,66)	5,77 (0,60)
	2022 (n=13)	4,69 (1,18)	4,46 (1,05)	5,08 (1,19)	4,23 (1,42)	4,54 (1,27)	4,85 (1,14)	5,08 (0,67)	5,38 (0,77)
Ligues/associations de santé et ONG	2013 (n=51)	4,38	4,47	5,24	4,72	4,73	5,00	5,13	5,72
	2019 (n=45)	4,28 (0,99)	4,33 (0,90)	5,02 (1,03)	4,65 (1,00)	4,68 (0,95)	4,98 (0,98)	5,26 (0,85)	5,52 (0,85)
	2022 (n=35)	4,80 (1,05) ●	4,37 (1,11)	5,18 (0,87)	4,73 (0,94)	4,82 (0,98)	5,18 (0,80)	5,21 (0,96)	5,47 (0,99)
Organisations du domaine des soins	2019 (n=27)	3,96 (1,15)	3,92 (1,13)	4,88 (1,03)	4,28 (1,13)	4,50 (1,10)	5,00 (0,67)	5,05 (0,80)	5,38 (0,75)
	2022 (n=19)	4,67 (0,97) ●	4,88 (0,96) ●	5,12 (0,99)	4,63 (1,02)	5,00 (1,04)	4,76 (0,97)	5,53 (0,52) ●	5,47 (0,77)

■ = différence des valeurs moyennes supérieure/inférieure à (-)0,2, ■ = différence supérieure/inférieure à (-)0,4, - = différence comprise entre -0,2 et 0,2

● Différence de valeurs moyennes statistiquement significative (test t) entre 2022 et 2019

Échelle de 6, de 1 «très insatisfait-e» à 6 «très satisfait-e»

Fig. 19: Part de personnes (très) satisfaites et (très) insatisfaites de la coopération en 2009, 2013, 2019 et 2022*



* Sans les parts de «plutôt satisfait-e» et «plutôt insatisfait-e»